

# Calendrier 2020

Collecte en porte-à-porte des déchets ménagers

# GEMBLOUX



**TRIEZ ENCORE PLUS  
AVEC LE NOUVEAU SAC BLEU!**



Plus d'infos à l'intérieur et sur:  
[www.lenouveausacbleu.be](http://www.lenouveausacbleu.be) et  
[www.bep-environnement.be](http://www.bep-environnement.be)



**Fostplus**

Ensemble > Trions bien > Recyclons mieux

# Consignes générales pour une bonne collecte des déchets



## Horaires?

Sortez vos déchets **avant 6 h** le matin du jour de collecte ou **la veille au soir après 18 h**. Attention, en juillet et en août, en raison des fortes chaleurs, les collectes commencent dès 5 h du matin. Veuillez sortir vos déchets avant 5 h ou la veille au soir.

**Rentrez vos conteneurs le jour de la collecte à 20h au plus tard.**



## Intempéries

Par temps de neige ou de verglas, les camions collecteurs sont souvent dans l'incapacité d'assurer les collectes, étant donné leur poids et leurs arrêts fréquents. Dans ce cas, veuillez rentrer vos déchets et ressortez-les à la prochaine collecte du même type.



## Dépôt?

Faites en sorte que votre conteneur à puce, vos papiers-cartons, vos sacs PMC et organiques soient bien visibles et accessibles. Vos déchets doivent se trouver **en bord de voirie** et ne pas gêner le passage. Ne placez pas vos sacs en hauteur car cela rend difficile le travail des collecteurs. Enfin, évitez de les mettre dans la rigole quand il pleut.

**En cas de chantier dans votre rue, placez vos déchets en début de chantier.**



## Déchets coupants?

Pour la collecte de déchets résiduels en sac payant, emballez les déchets coupants dans du papier journal, de façon à ce qu'ils ne risquent pas de blesser le collecteur.



## Poids maximum?

Afin de préserver la sécurité des collecteurs, le poids des sacs de déchets ou caisses de papiers-cartons ne doit pas dépasser **15 kg**.



## Déchet recyclable?

Ce logo sur un emballage indique que l'entreprise qui met le produit sur le marché contribue au financement des collectes sélectives, du tri et du recyclage des emballages ménagers. Cela ne dit rien sur la recyclabilité du produit ou de son emballage et ce n'est pas une instruction de tri.

**N'utilisez pas de contenant en plastique pour présenter vos sacs pour déchets organiques et papiers-cartons. Nous déclinons toute responsabilité s'ils sont endommagés lors de la collecte.**

## Tableau 2020 des collectes



**Jour de passage inhabituel**



**Déchets ménagers résiduels & déchets organiques**



**Papiers - cartons**



**PMC**



**Encombrants**



**Déchets verts**



**Sapins de Noël**

→ **BEUZET, BOSSIÈRE, BOTHEY, CORROY-LE-CHÂTEAU, ERNAGE, FEROOZ, GEMBLoux, GRAND-LEEZ, GRAND-MANIL, ISNES, LONZÉE, MAZY, SAUVENIÈRE**

Toutes les collectes ont lieu le **mercredi**.

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
	8, 15, 22, 29	5, 12, 19, 26	4, 11, 18, 25	1, 8, 15, 22, 29	6, 13, 20, 27	3, 10, 17, 24	1, 8, 15, 22, 29	5, 12, 19, 26	2, 9, 16, 23, 30	7, 14, 21, 28	4, 18, 25	2, 9, 16, 23, 30
	8	5	4	1, 29	27	24	22	19	16	14	16	9
	6, 15, 29	12, 26	11, 25	8, 22	6, 20	3, 17	1, 15, 29	12, 26	9, 23	7, 21	4, 18	2, 16, 30

La collecte des encombrants se fait sur demande auprès de la Ressourcerie Namuroise au 081/26.04.00. Infos: [www.laressourcerie.be](http://www.laressourcerie.be)

Collecte des sapins de Noël le lundi 13 janvier. Les sapins, dépourvus de toute décoration ou pot de plantation, seront déposés près des bulles à verre, uniquement le we des 11 et 12 janvier.

Collecte des branchages le 3<sup>e</sup> lundi d'avril et de novembre. Infos et inscriptions auprès du service Environnement: [martine.hairion@gembloux.be](mailto:martine.hairion@gembloux.be)





# Collecte des PMC dans le **Nouveau Sac Bleu**

## Triez désormais encore plus d'emballages en plastique !



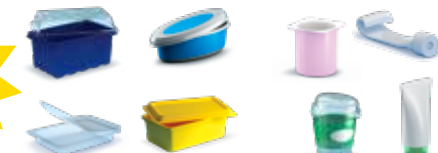
### Emballages en Plastique

Emballages vol. max 8 L



Bouteilles

Flacons



Barquettes et ravers

Pots et tubes



Films

Sacs et sachets



### Emballages Métalliques



Canettes et boîtes de conserve



Aérosols alimentaires et cosmétiques



Barquettes et ravers



Couvercles



Bouchons et capsules

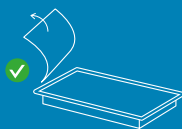
### Les règles pour un bon recyclage



Égouttez et videz bien tous les emballages.



Aplatissez les bouteilles en plastique, remettez le bouchon.



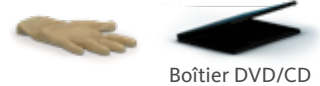
Enlevez le film en plastique de la barquette et jetez-le séparément dans le sac.



### INTERDIT

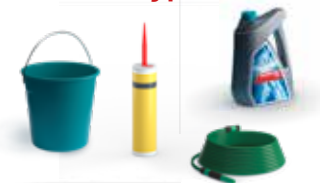
À trier comme suit :

#### Déchets ménagers résiduels



Boîtier DVD/CD

#### Recyparc



- Emballages avec bouchon de sécurité enfant :
- Les emballages avec au moins un des pictogrammes suivants :



- Les emballages avec une contenance supérieure à 8 L.

### ATTENTION



N'imbriguez pas les emballages les uns dans les autres et ne les mettez pas ensemble dans des sacs noués (laissez-les en vrac).



N'accrochez rien à l'extérieur du sac.

### Pourquoi un Nouveau Sac Bleu ?

Car celui-ci permet de collecter et de recycler encore plus d'emballages en plastique. Cela signifie une baisse possible des déchets résiduels de 6 à 8 kilos, et moins de nouvelles matières premières, d'énergie et de CO<sub>2</sub>. Une bonne nouvelle donc pour votre portefeuille et l'environnement.

### Puis-je encore utiliser les anciens sacs ?

Bien sûr, ils restent valables indéfiniment. Vous pouvez les proposer à la collecte en y ajoutant les nouveaux emballages en plastique autorisés.

Les nouveaux sacs arriveront progressivement et seront disponibles dans les mêmes points de vente.

### Le nouveau sac bleu est-il introduit dans toute la Belgique ?

Oui, mais pas partout en même temps. Il est introduit progressivement pour donner à chaque acteur impliqué le temps de bien se préparer.

### Plus d'infos ?

[www.bep-environnement.be](http://www.bep-environnement.be) ou [www.lenouveausacbleu.be](http://www.lenouveausacbleu.be)



### Cartons à boissons





## Collecte des déchets organiques



### Déchets de cuisine



Mars de café et sachets de thé, épluchures et coquilles, aliments périmés



### Petits déchets de jardin



Herbes, plantes d'appartement, fleurs fanées, déchets végétaux de jardin



### Autres déchets



Cartons de surgelés, bâtons de glaces (genre frisco), essuie-tout, nappes et mouchoirs en papier, litières **biodégradables**, cendres froides de bois non traité, cartons alimentaires **souillés**



### INTERDIT À trier comme suit :



### Consignes à suivre :

- Attention, n'achetez pas n'importe quels sacs... **Seuls les sacs biodégradables réglementaires BEP bien triés sont collectés!**
- Retrouvez les conseils d'utilisation et la liste des points de vente des sacs biodégradables sur [www.bep-environnement.be](http://www.bep-environnement.be).
- Les emballages non biodégradables n'ont pas leur place dans le sac organique



## Collecte des papiers-cartons

En porte-à-porte ou via les recyparcs



### Papiers



Papiers propres non souillés



### Cartons



Cartons propres non souillés et aplatis



### INTERDIT À trier comme suit :



### Consignes à suivre :

- Vos papiers-cartons ne peuvent pas être présentés en vrac, mais ficelés ou glissés dans une boîte en carton résistante.
- N'utilisez pas de contenant en plastique pour présenter vos papiers-cartons à la collecte.
- N'utilisez ni bandes adhésives ni sacs en plastique.





## Collecte des bouteilles, bocaux et flacons en verre transparent

À déposer dans les bulles ou via les recyparcs



**INTERDIT**  
À trier comme suit :

**Nouveau Sac Bleu**



**Recyparc**



**Ordures ménagères**



**Conseils à suivre :**

- Séparez le verre incolore du verre coloré.
- Bien vidé; ni couvercle ni bouchon.
- Attention, les déchets laissés autour des bulles à verre sont interdits et considérés comme des infractions environnementales, passibles de poursuites administratives ou judiciaires.



## Recyparc

### ADRESSE DU RECYPARC :

ZI Rue du Stordoir à Gembloux  
Tél.: 081/61.61.15 - GSM: 0471/87.65.14

### HORAIRES

**Ouvert du mardi au samedi de 9 h à 17 h.**  
Fermé les dimanches et jours fériés légaux, le samedi 26/12/2020 toute la journée ainsi que les jeudis 24/12/2020 et 31/12/2020 à partir de 12 h.

La liste des matières acceptées dans les recyparcs et les quotas annuels et journaliers maximum sont repris dans le guide pratique des recyparcs disponible sur demande auprès des préposés ou sur [www.bep-environnement.be](http://www.bep-environnement.be).

- Munissez-vous de votre carte d'identité à chaque visite au recyparc.
- À votre arrivée au recyparc, merci de bien vouloir ouvrir spontanément votre coffre afin de faire vérifier vos apports de déchets par le préposé.
- Nous vous rappelons que les préposés sont présents sur le site pour vous aider au tri des déchets apportés et non dans le déchargement de ceux-ci sauf cas exceptionnels.
- Pour éviter l'envol des déchets, les remorques doivent être correctement bâchées. L'utilisateur est tenu de ramasser les déchets tombés de son véhicule ou remorque sur la voie publique ou dans l'enceinte du recyparc.
- Les usagers respecteront le règlement et resteront corrects et courtois envers le personnel des recyparcs; en cas de désaccord, les usagers peuvent contacter les responsables de BEP Environnement. Tout comportement de nature agressive fera l'objet de poursuites.
- La récupération des matières dans les recyparcs est interdite, à l'exception des actions ponctuelles menées avec les associations locales.

# GEMBLOUX



Vous pouvez à tout moment consulter le calendrier en ligne sur [www.bep-environnement.be](http://www.bep-environnement.be)



## Téléchargez gratuitement l'application Recycle!

pour recevoir une alerte la veille du jour de collecte de vos déchets et tout connaître sur les collectes des déchets.



## Votre espace personnel sur Internet

Vous pouvez désormais consulter l'état de vos quotas personnels sur Internet sur base du numéro d'identifiant et du mot de passe obtenus directement auprès des préposés des recyparcs. Identifiez-vous ensuite sur <https://mes-quotas.bep-environnement.be>.

### Quelles sont les fonctionnalités proposées?

- Consulter l'état de vos quotas
- Télécharger un formulaire d'accès (pour les habitants hors province de Namur et les seconds résidents)
- Trouver le recyparc le plus proche en fonction du type de déchet dont vous voulez vous débarrasser



**MAGdé** - Le magazine sympa pour vous aider à réduire votre production et à assurer la bonne gestion de vos déchets. Le **MAGdé**, ce sont des conseils, des astuces et des actus toute l'année. Chaque trimestre, nous proposons un dossier thématique pour approfondir un sujet. Pour nous suivre, rien de plus simple, il suffit de s'abonner à la Newsletter sur [www.magde.be](http://www.magde.be)



## Grand Nettoyage de Printemps les 27, 28 et 29 mars 2020

Découvrez ce projet et bien d'autres encore sur [www.walloniepluspropre.be](http://www.walloniepluspropre.be)



**BEP Environnement**  
**Votre Intercommunale de gestion des déchets ménagers**  
Avenue Sergent Vrithoff, 2 • 5000 Namur  
Pour toute question relative à la collecte en porte-à-porte: 081/71.82.11  
Pour toute question relative aux recyparcs: 081/71.82.11  
[www.bep-environnement.be](http://www.bep-environnement.be)



**Administration communale de Gembloux**  
Parc d'Epinal • 5030 Gembloux  
Tél.: 081/62.63.31  
[administration@gembloux.be](mailto:administration@gembloux.be)  
[www.gembloux.be](http://www.gembloux.be)

Infos sur le tri et le recyclage:  
[www.fostplus.be](http://www.fostplus.be)

